



Aux parlementaires de la région
À M. le Président du Conseil régional
À Mmes et MM. les vices-
président-e-s du Conseil régional
À M. le Préfet de région

Caluire, le 23 juin 2020

Mesdames, Messieurs,

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes¹, ses 12 réseaux membres et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) ont décidé, solidairement et en responsabilité, de vous adresser ce courrier.

Les conséquences économiques et sociales engendrées par la pandémie du Covid-19 affectent gravement l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), dont les associations font partie. Les associations de nos différents secteurs d'activités sont mises en difficulté : culture, sport, tourisme, loisirs éducatifs, éducation populaire, sanitaire et social, solidarité, environnement, développement local, l'ensemble de nos secteurs d'intervention est très impacté.

Pour leur permettre de faire face, nos associations ont bénéficié de mesures d'urgence de droit commun ou sectorielles, mises en place par l'Etat et les collectivités : chômage partiel, emprunt garanti par l'état, fonds de soutien exceptionnel, fonds de soutien sectoriel, report d'emprunt, report et ou annulation de cotisations sociales, ...

Si ces mesures de soutien importantes et nécessaires prennent en compte la dimension économique des associations, elles oublient l'engagement social qui ne peut se comptabiliser, mais qui a un coût.

Et pourtant, ce monde associatif engagé pour l'intérêt général répond toujours présent lorsqu'il est sollicité pour apporter une aide dans des situations d'urgence sociale, comme il l'a fait dès le début de l'épidémie pour contribuer concrètement à rendre la période moins dure pour les plus fragiles. L'engagement de tous ses membres (salarié-e-s, militant-e-s, bénévoles) très largement reconnu par les pouvoirs publics, permet de construire, de renforcer le vivre ensemble,

Ces mesures ont répondu à une urgence, mais elles ne suffiront pas à permettre à toutes ces associations de se relever demain.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité vous interpeler, représentant-e-s et élu-e-s nationaux et régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes, pour solliciter une rencontre dans les délais les plus courts, afin de vous proposer la mise en place à la rentrée de septembre d'une convention citoyenne régionale, pour penser ensemble le monde d'après et faire émerger les propositions d'une relance économique, écologique et sociale.

Nous proposons que le CESER, entre autres partenaires, puisse être associé à cette démarche.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes meilleures salutations

Sylvie Rivol, Présidente du Mouvement associatif AURA

Armand Rosenberg, président de la CRESS AURA

Les réseaux membres du Mouvement associatif AURA :

Hervé Crauste,
Président de la
CADECS AURA

Franck Prémey,
Président du CRAJEP
AURA

Cécile Fau,
Coprésidente du
GESRA

Dominique Lebrun,
Présidente de
l'URIOPSS AURA

Julie Champagne
Présidente du
CELAVAR AURA

Christian Levarlet,
Président du CROS
AURA

Florence Martin,
Coprésidente du
GRAINE

Jacques Gelly,
Président de l'URFOL
AURA

Arnaud Thénoz,
Président de la COFAC
AURA

Marc Saumureau,
Président de la FRANE

Emmanuel Chrétien,
Président de l'UNAT
AURA

¹ Les 12 réseaux associatifs régionaux regroupés au sein du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes représentent les secteurs du tourisme social, de la jeunesse et de l'éducation populaire, des épiceries sociales et solidaires, du sport, de l'environnement, du développement des territoires ruraux, du sanitaire & social et de la culture :

- Auvergne-Rhône-Alpes spectacle vivant ;
- Coordination des associations de développement économique, culturel et social Auvergne-Rhône-Alpes (CADECS AuRA) ;
- Comité d'étude et de liaison des associations à vocation agricole et rurale Auvergne-Rhône-Alpes (CELAVAR AuRA) ;
- Coordination des fédérations et associations de culture et de communication Auvergne-Rhône-Alpes (COFAC AuRA) ;
- Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire Auvergne-Rhône-Alpes (CRAJEP AuRA) ;
- Comité régional olympique et sportif Auvergne-Rhône-Alpes (CROS AuRA) ;
- France nature environnement, fédération de l'Auvergne (FRANE) ;
- Groupement des épiceries sociales et solidaires en Rhône-Alpes Auvergne (GESRA) ;
- GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Union nationale des associations de tourisme et de plein air Auvergne-Rhône-Alpes (UNAT AuRA) ;
- Union régionale des fédérations des œuvres laïques – Ligue de l'enseignement Auvergne-Rhône-Alpes (URFOL AuRA) ;
- Union régionale interfédérale des organismes privés à but non lucratif du secteur sanitaire, social et médico-social Auvergne-Rhône-Alpes (URIOPSS AuRA).